



Club nautique de Longueuil, inc.
601, chemin de la Rive
Longueuil (Québec)
J4H 4C9
450-646-0197

Procès-verbal

Réunion extraordinaire du conseil de direction
Tenue le 28 août 2018, à 18 h 30, au chalet du Club nautique, 601, chemin de la Rive

Administrateurs présents :

André Bilodeau, commodore
Patrick Meilleur, secrétaire
Patrice Gauvin, trésorier
Joël Arpin, directeur de l'entretien
François Bergeron, directeur des communications
Benoît Goyer, maître de port

Poste vacant :

Vice-commodore

Autre présence :

Julien de Tilly, gérant

1. Ouverture

Le commodore constate que le quorum est atteint et déclare la réunion ouverte à 19h03.

2. Demande d'huis-clos

Résolution E 2018-08-28 no.1

Que la présente réunion soit tenue à huis-clos, conformément à l'article 22.01 d) des Statuts et règlements, mais que M. Julien de Tilly, gérant, soit néanmoins autorisé à y assister.

Proposée par Patrick Meilleur
Appuyée par François Bergeron
Adoptée à l'unanimité

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution E 2018-08-28 no. 2

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit le suivant :

1. *Ouverture*
2. *Demande de huis-clos*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 août 2018*
5. *Suivi avis disciplinaires du 24 juillet 2018 (David Gauthier et Bryan Petterson)*
6. *Dossier Daniel Roch*
7. *Dossier mise à niveau des infrastructures*
 - 7.1. *Rencontre avec le MDDELCC*
8. *Révisions budgétaires*
9. *Grille tarifaire 2019*
10. *Mise à terre 2018*
 - 10.1. *Tarif mise à terre*
 - 10.2. *Plan des emplacements/déplacement des bers*
 - 10.3. *Émondage et abattage d'arbres*
 - 10.4. *Travaux pantages de la grue*
11. *Fermeture*

Proposée par Patrick Meilleur

Appuyée par Joël Arpin

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 août 2018

Résolution E -2018-08-28-no.3

Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 2 août 2018.

Proposée par Patrick Meilleur

Appuyée par François Bergeron

Adoptée à l'unanimité

5. Suivi avis disciplinaires du 24 juillet 2018 (David Gauthier et Bryan Petterson)

Résolution E 2018-08- no.4

Que David Gauthier soit immédiatement et définitivement expulsé du Club nautique de Longueuil, conformément à l'article 7.03 des Statuts et règlements. Qu'on lui fasse parvenir par huissier de justice un avis faisant état de la présente décision et des modalités suivantes :

- *Aucun remboursement ne sera accordé pour les frais déjà payés ;*
- *Son espace à quai et son espace d'entreposage dans l'enclos devront être libérés à l'intérieur d'un délai de dix jours ouvrables ;*
- *Ses cartes d'accès seront immédiatement désactivées ;*
- *Sa présence sur le site devra se limiter aux préparatifs entourant son départ, et ce en semaine à l'intérieur des heures d'ouverture régulières.*

Proposée par Patrick Meilleur

Appuyée par François Bergeron

Adoptée à l'unanimité

Résolution E -2018-08-28- no.5

Que les privilèges de membre de Bryan Petterson soient suspendus à partir de maintenant, et ce pour une période de deux ans, conformément à l'article 7.03 des Statuts et règlements. Que les conditions de sa réadmission, le cas échéant, soient celles stipulées à l'article 9.01 des Statuts et règlements. Que ce changement de statut n'affecte pas sa facture annuelle pour le reste de la saison et pour le prochain hivernage.

Proposé par Patrick Meilleur

Appuyé par Patrice Gauvin

Adopté à l'unanimité

6. Dossier Daniel Roch

Résolution E-2018-08-28-no.6

Que l'on mandate Julien de Tilly et François Bergeron afin de rencontrer M. Daniel Roch, locataire, en vue d'éclaircir avec lui la nature de ses activités.

Proposé par Patrick Meilleur

Appuyé par Joël Arpin

Adopté à l'unanimité

7. Dossier mise à niveau des infrastructures

7.1. Rencontre avec le MDDEL

Résolution E-2018-08-28-no.7

Que l'on mandate Julien de Tilly afin de prendre contact avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vue d'obtenir les informations préliminaires nécessaires aux différents travaux d'entretien et d'infrastructure à effectuer au Club.

Proposé par Benoit Goyer

Appuyé par Joël Arpin

Adopté à l'unanimité

8. Révisions budgétaires

Résolution E 2018-08-08 no.8

Que l'on adopte pour le reste de la présente année financières les révisions budgétaires apparaissant à l'Annexe I du présent procès-verbal.

Proposée par Patrice Gauvin

Appuyée par Joël Arpin

Adoptée à l'unanimité

9. Grille tarifaire 2019

Résolution E-2018-08-28-no.9

Que l'on adopte pour l'année 2019 la grille tarifaire apparaissant à l'Annexe II du présent procès-verbal.

Proposée par Patrice Gauvin

Appuyée par Patrick Meilleur

Adoptée à la majorité

10. Mise à terre 2018

10.1. Tarif mise à terre

Que l'on s'informe des tarifs auprès de Grues Bellerive en vue de la mise à terre 2018 afin de voir si des ajustements tarifaires sont nécessaires.

Proposée par Benoît Goyer
Appuyée par Patrick Meilleur
Adoptée à l'unanimité

10.2. Plan des emplacements/déplacement des bers

Résolution E -2018-08-28-no.10

Que le Club assume les frais liés au déplacement à l'intérieur de son terrain des bers de ses usagers lorsque les plans d'emplacement dressés le requièrent.

Proposé par Joël Arpin
Appuyé par Patrick Meilleur
Adopté à l'unanimité

10.3. Émondage et abattage d'arbres

Résolution E 2018-08-28 no.11

Que l'on accepte la soumission de Progazon au montant de 3925\$ (voir Annexe III) pour les travaux d'émondage et d'abattage des arbres. Que Julien de Tilly soit mandaté pour aller chercher les permis nécessaires auprès de la Ville de Longueuil.

*Proposé par Joël Arpin
Appuyé par Patrick Meilleur
Adopté à l'unanimité*

10.4. Travaux pattages de la grue

Résolution E- 2018-08-28-no.12

Que l'on débloque un budget de 3000 \$ pour voir à l'excavation et à la pose de blocs de ciment aux endroits requis pour les pattages de la grue.

Proposé par Patrick Meilleur

Appuyé par Benoit Goyer

Adopté à l'unanimité

11. Fermeture

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est déclarée fermée à 20h55 par le Commodore.

Le Commodore,

Le Secrétaire,

André Bilodeau

Patrick Meilleur

Annexe I



Le Club nautique de Longueuil, inc. Révisions budgétaires 2018 <i>Présentées à la réunion extraordinaire du comité de direction du 28 août 2018</i>			
	Résultats prévus 2018 initiaux	Résultats réels au 27 08-2018	Résultats prévus 2018 - modifiés
Produits			
Quaiage & hivernage - locataire	112 000	114 490	115 500
Quaiage & hivernage - membres	56 500	56 508	56 500
Rampe de mise à l'eau	25 000	23 538	25 500
Cotisations des membres	16 000	13 606	13 600
Produits de mise à l'eau et de mise à terre	15 000	7 410	15 000
Quai - visiteurs	10 000	7 982	9 000
Subvention salariale	4 000	-	-
École de voile	3 500	784	1 000
Intérêts et revenus de bien	2 600	3 296	3 600
Produits divers	2 500	3 325	3 500
Dons et commandites	100	558	550
Activités, conférences et formation	-	1 696	1 700
Total des produits	247 200	233 193	245 450
Charges			
Salaires et charges sociales	70 000	65 242	90 000
Entretien et réparation	45 000	38 374	55 600
<i>Entretien et réparation chalet et terrain</i>	<i>25 000</i>	<i>28 907</i>	<i>38 100</i>
<i>Entretien et réparation installations portuaires</i>	<i>20 000</i>	<i>9 467</i>	<i>17 500</i>
Honoraires professionnels	20 000	3 292	3 500
Charges de mise à l'eau et de mise à terre	15 000	6 345	15 000
Énergie	14 000	8 372	14 000
Assurances	9 700	7 838	7 800
Frais de bureau	9 000	7 994	9 000
Activités, conférences et formations	8 500	6 702	6 700
Loyer	6 900	6 818	6 800
Droits, taxes et permis	6 600	6 423	7 000
Intérêts et frais bancaires	6 500	4 210	6 500
École de voile	5 000	1 602	2 000
Télécommunications	3 800	2 081	3 200
Publicité et représentation	2 000	3 224	3 200
Provision pour mauvaises créances	1 000	19	1 000
Total des charges	223 000	168 536	231 300
Excédent / (perte) avant amortissement et impôts	24 200	64 657	14 150
Amortissement des immobilisations	28 000	-	28 000
Impôts à payer sur l'exercice courant	350	(2)	704
Excédent / (perte) après amortissement et impôts	(4 150)	64 659	(14 554)
Dépenses en capital (immobilisation)	62 885	24 694	
<i>Chaînes pour quais, mouillages et brise-lame</i>	<i>5855</i>		
<i>Fournaise et chauffe-eau électrique</i>	<i>4885</i>		
<i>Moteur hors-bord Honda 20 HP</i>	<i>4150</i>		
<i>Équipement d'entretien ménager</i>	<i>2912</i>		
<i>Dériveur Mistral 16</i>	<i>2600</i>		
<i>Matériel de sonorisation</i>	<i>1500</i>		
<i>Caissons quais</i>	<i>1445</i>		
<i>Mobilier capitainerie</i>	<i>1347</i>		

Annexe II



Le Club nautique de Longueuil, inc.	
Grille tarifaire 2019	
<u>Locataires</u>	
<i>Tous les prix locataires sont taxes en sus. Les prix seront facturés au pied pour un minimum de 25 pieds.</i>	
<i>Agglomération de Longueuil : Boucherville, Brossard, Longueuil (Longueuil, LeMoyne, Greenfield Park, Saint-Hubert), Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Lambert</i>	
Quai (facturé au pied)	
<i>Saison complète + hivernage</i>	
<i>Résidents de l'Agglomération de Longueuil</i>	70,50 \$
<i>Résidents des autres villes</i>	76,50 \$
<i>Saison complète</i>	
<i>Résidents de l'Agglomération de Longueuil</i>	54,00 \$
<i>Résidents des autres villes</i>	59,00 \$
Mouillage (facturé au pied)	
<i>Saison complète + hivernage</i>	
	40,50 \$
<i>Saison complète</i>	
	30,50 \$
Hivernage (facturé au pied)	
	24,25 \$
Rampe saisonnière (stationnement pour le véhicule et la remorque inclus pour la journée)	
<i>Remorque 1 essieu</i>	400,00 \$
<i>Remorque 2 essieux</i>	500,00 \$
<i>Remorque 3 essieux</i>	600,00 \$
<u>Visiteurs</u>	
<i>Tous les prix visiteurs sont taxes incluses. Les prix au pied seront facturés pour un minimum de 25 pieds.</i>	
Quai (facturé pied, sauf pour le tarif horaire)	
<i>À la journée</i>	2,00 \$
<i>À la semaine</i>	10,25 \$
<i>Au mois</i>	30,75 \$
Mouillage (facturé au pied)	
<i>À la journée</i>	0,75 \$
<i>À la semaine</i>	3,80 \$
<i>Au mois</i>	13,75 \$
Potence (2h inclus, ensuite facturé à l'heure)	
	40,00 \$
Rampe journalière (inclus le stationnement pour la journée)	
<i>Remorque 1 essieu</i>	30,00 \$
<i>Remorque 2 essieux</i>	40,00 \$
<i>Remorque 3 essieux</i>	50,00 \$
<i>Kayak</i>	10,00 \$
Stationnement journées supplémentaires	
<i>Véhicule seul</i>	10,00 \$
<i>Véhicule + remorque 1 essieu</i>	20,00 \$
<i>Véhicule + remorque 2 essieux</i>	25,00 \$
<i>Véhicule + remorque 3 essieux</i>	30,00 \$
<u>Autres</u>	
Chèque NSF (non taxable)	50,00 \$

Annexe III

ESTIMÉ ARBORICULTURE 2018

PG COMMERCIAL INC.
191 Riverside
Saint-Lambert
J4R 1A7



29 août 2018

Votre représentant: **Michel Thibault**
450.466.6666 michel.thibault@progazon.ca
Bureau: 450.466.6666 / Télécopieur: 450.466.3820

Club Nautique de Longueuil
601 Chemin de la Rive
Longueuil
J4H 4C9

Personne contact **Julien de Tilly**
Adresse 601 Chemin de la Rive
Ville Longueuil
Code postal J4H 4C9

PROGAZON - MAÎTRE DES SAISONS

VISITEZ-NOUS AU: WWW.PROGAZON.CA

Téléphone 450.646.0197

Fax:

Mobile:

Courriel gerant@clubnautiquedelongueuil.com

	Abattage Érable giguère coller sur poteau à gauche de la barrière d'accès à l'entrée	150,00 \$
	Élagage Peuplier face au garage à droite de la rampe ; Enlever 1ère charpentièrre vers lumière	75,00 \$
	Élagage Orme de sibièrie entre chalet et marina à gauche des marches; Nettoyage mortes	575,00 \$
	Essouchage Souche bouleau devant chalet	150,00 \$
	Élagage Tronc érable à droite de la rampe de mise à l'eau, couper au sol et skinner tronc érable restant jusqu'à 10-12 pieds	100,00 \$
	Élagage Peuplier situé coin sud-est stationnement : enlever 1ère branche sur charpentièrre gauche	300,00 \$
	Élagage Orme de sibièrie coller sur peuplier précédent; enlever branche basse vers peuplier	75,00 \$
	Élagage Arbre coin intérieur chemin à droite du chalet; enlever tronc blesser à la base	300,00 \$
	Abattage 9 arbres mort le long de la clôture, majorité peuplier et 1 frêne mort coté droit de la section droite de la marina (incluant essouchage pour le frêne seulement)	1 900,00 \$
	Élagage Peuplier situé à l'emplacement 24, skinner coté cale sèche sur 25-30 pieds	400,00 \$
	Élagage 1er Saule pleureur; dégager coté parking et coté sud	100,00 \$
	Élagage Saule au fond à droite; dégager coté sud et ouest	100,00 \$
	Rabais incitatif	(300,00) \$
Prix	Coût des services TPS: 807323399 TVQ: 1222592719 Total	3 925,00 \$ 196,25 \$ 391,52 \$ 4 512,77 \$
Paiements		

Signature du client: _____

Date: _____